

Orléans, le 19 décembre 2025

Objet : Justification du caractère de service public de la mission de relevés bathymétriques sur le Cher, la Sauldre et leurs affluents

P.J. : Cartographie de l'emplacement des levés bathymétriques

L'amélioration des moyens de prévision de prévision du service de prévision des crues (SPC) Loire-Allier-Cher-Indre, ainsi que les études hydrauliques préalables à la révision des Plans de Prévention du Risque Inondation du Cher et de la Sauldre menée par la Direction Départementale des Territoires du Loir-et-Cher, nécessitent de faire réaliser par un cabinet de géomètres des levés du lit mineur de ces cours d'eau, ainsi que de certains des ouvrages en travers (seuils, vannages, ponts) du lit mineur et du lit majeur.

Dans ce contexte, le Service de Prévision des Crues Loire-Allier-Cher-Indre de la DREAL Centre-Val de Loire a missionné le cabinet de géomètre Survey pour effectuer ces relevés, au titre de l'accord cadre à bons de commande n°2024-1700033824 – EJ 1300196954. Les résultats produits rentrent dans le cadre de la directive européenne Inspire ; la donnée recueillie sera donc gratuitement mise à disposition.

MISSION

La mission consiste à lever par tout moyen technique conforme au CCTP que Survey jugera appropriée :

- 271 profils en travers de lit mineurs ;
- 69 levés topographiques de pont ;
- 22 levés topographiques d'ouvrages hydrauliques (seuils, buses, etc.)

Une cartographie détaillant l'emplacement des levés à effectuer est jointe à ce courrier.

DURÉE DE LA MISSION

Les relevés doivent être effectués entre le 12 décembre 2025 (date d'émission du bon de commande) et le 12 juin 2026.

CONDITION D'EXERCICE

Vous interviendrez conformément aux dispositions définies dans le cadre du CCTP.

Les communes concernées par ces levés sont les suivantes :

- Dans le département du Cher (18) : Argent-sur-Sauldre, Blancafort, Clémont, Ménétréol-sur-Sauldre, Mery-sur-Cher, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court et Théniaux ;

- Dans le département de l'Indre (36) : Chabris ;
- Dans le département d'Indre-et-Loire (37) : Chisseaux, Francueil ;
- Dans le département du Loir-et-Cher (41) : Angé, Billy, Chatillon-sur-Cher, Châtres-sur-Cher, Chissay-en-Touraine, Couffy, Faverolles-sur-Cher, Gièvres, La Chapelle-Montmartin, La Ferté-Imbault, Langon-sur-Cher, Loreux, Maray, Mareuil-sur-Cher, Mennetou-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard Val de Cher, Noyers-sur-Cher, Pierrefitte-sur-Sauldre, Pouille, Pruniers-en-Sologne, Romoranthin-Lanthenay, Saint-Aignan, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chedon, Saint-Julien-sur-Cher, Saint-Loup, Saint-Romain-sur-Cher, Salbris, Seigy, Selles-Saint-Denis, Selles-sur-Cher, Souesmes, Thesée, Villefranche-sur-Cher, Villeherviers.

Durant la phase de relevé, nous serions reconnaissants à tout particulier de faciliter autant que possible l'accès aux sites identifiés en rivière.

CONTACT POUR QUESTIONS

Pour toute question ou clarification, veuillez contacter Gabin BOUVARD à l'adresse gabin.bouvard@developpement-durable.gouv.fr ou au numéro 02 36 17 42 65. Nous nous efforcerons de répondre dans les plus brefs délais.

Pour la DREAL Centre-Val de Loire,

La responsable du Service de Prévision des Crues
Loire-Allier-Cher-Indre